



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 8
Partie 2 Corrections aux cartes	9 à 19
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	20, 21 à
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	22 à 29

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

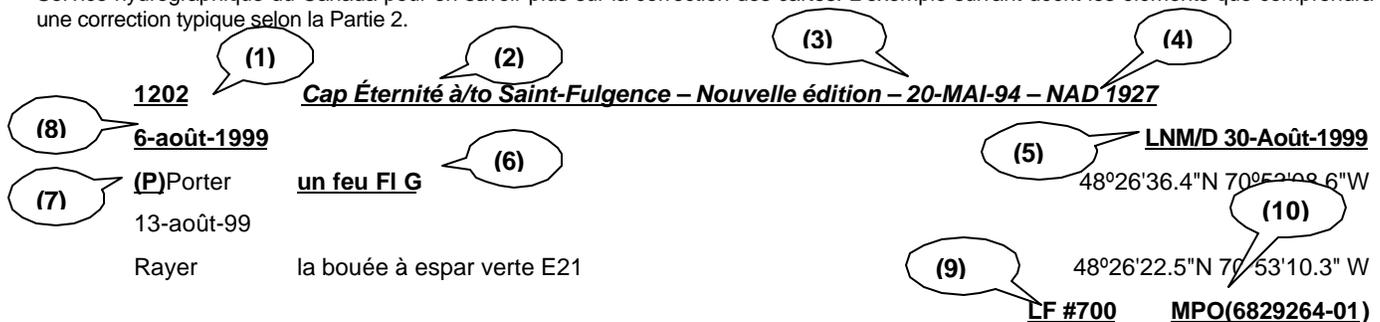
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **Date**. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes
Electroniques et d'Information .

AVIS AUX USAGERS

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT

Madame/Monsieur,

Nous sommes heureux de constater votre intérêt continu à recevoir le numéro mensuel des Avis aux navigateurs. Comme la technologie évolue, la Garde côtière canadienne tente de trouver des moyens de réduire les coûts d'impression et de distribution tout en continuant d'offrir un service de qualité à la communauté maritime.

La technologie Internet est devenue la principale source d'information dans le monde entier qui permet aux organisations et aux gens de recevoir de l'information et diverses publications. Comme l'utilisation d'Internet gagne en popularité, notre organisation croit que c'est le bon moment de restreindre notre distribution postale et de recourir essentiellement à Internet pour distribuer les Avis aux navigateurs. L'information fournie sur Internet à l'avantage d'être transmise aux navigateurs instantanément et efficacement.

Nous vous encourageons également à visiter le site Web des Avis aux navigateurs à l'adresse suivante : <http://www.notmar.gc.ca/fr/>. Ce site convivial est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Vous pouvez également vous inscrire en ligne pour recevoir un avis électronique automatique lorsqu'un nouvel Avis aux navigateurs est publié à propos de toute carte nautique que vous utilisez fréquemment. Nous encourageons les utilisateurs à visiter le site régulièrement pour consulter les plus récents avis et l'information connexe.

La Garde côtière canadienne a à cœur de répondre aux besoins de ses clients. Par conséquent, si vous désirez demeurer sur la liste de distribution de copies papier, veuillez remplir le formulaire ci-après. Vous avez jusqu'au 31 mars 2004 pour nous faire parvenir le formulaire de renouvellement; après cette date, votre nom sera rayé de la liste de distribution de copies papier.

Nous vous remercions de votre coopération.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

RENOUVELLEMENT / CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Direction générale des programmes maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428
Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

Je désire continuer de recevoir la version papier

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette
ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

<u>CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.</u>	1
<u>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003.</u> ...	1
<u>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA</u>	1
<u>*1201(P) BAIE GEORGIENNE - ÎLE NOTTAWASAGA - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.</u>	8
<u>*1209(P) EAUX INTÉRIEURES - COURS SUPÉRIEUR DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - EXAMENS DES AIDES À LA NAVIGATION.</u>	6
<u>*1216(T) LAC ONTARIO - PORT DE TORONTO - CONSTRUCTION D'UN PONT.</u>	7
<u>*1210(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - HAVRE THREE FATHOM - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.</u>	6
<u>*1208(P) NOUVELLE-ÉCOSSE - ÎLE DU CAP BRETON - HAVRE SYDNEY - SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.</u>	6
<u>*1212 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.</u>	2
<u>*1211 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTE MARINE.</u>	2
<u>*1213 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.</u>	2
<u>*1215 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES CORRIGÉES À LA MAIN.</u>	5
<u>*1214 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.</u>	4
<u>*1207(P) TRENT-SEVERN WATERWAY - ÎLE FOX - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.</u>	8
<u>*1203(P) TRENT-SEVERN WATERWAY - ROSEDALE - BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE REMPLACÉE PAR UNE BOUÉE NON LUMINEUSE.</u>	8
<u>*1204(P) VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - FENELON FALLS - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.</u>	7
<u>*1205(P) VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - POINTE LAIDLAW - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.</u>	8
<u>*1206(P) VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - ROSEDALE - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.</u>	7
<u>*1202(P) VOIE D'EAU TRENT-SEVERN WATERWAY - ÎLE THORNE - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.</u>	7

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1311	9	2318	13, 14	6216	19
1312	9	4017	14	8014	19
1313	9, 10	4023	14		
1317	10	4306	2		
1350	10	4328	14		
1351	10	4374	14		
1431	10	4448	14		
1432	11	4625	14, 15		
1434	11	4639	15		
1510	11	4830	15		
2028	11	L/C4831	15		
2054	11	L/C4832	15, 16		
2069	11	4849	16		
L/C2100	11	L/C4850	16, 17		
L/C2110	11, 12	4853	17		
2120	12	L/C4854	17		
2181	12	4911	17		
2200	12	L/C4951	17		
L/C2201	12	L/C4952	17		
2202	12, 13	4957	18		
2235	13	6021	18		
2283	13	6022	18		
2292	13	6035	19		
2298	13	6037	19		
2304	13	6212	19		

PARTIE 1 – Édition 12/2003
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.

En vigueur le 11 octobre 2001, 0000 UTC, le capitaine de tout navire:

d'une jauge brute de 500 tonneaux ou plus;

remorquant ou poussant un bâtiment lorsque la somme de leurs jauges brutes est de 500 tonneaux ou plus;

transportant un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorquant ou poussant un bâtiment qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses;

doit solliciter une autorisation de mouvement 96 heures avant que le navire entre dans les eaux canadiennes en provenance du large ou aussitôt que possible lorsque l'heure prévue d'arrivée du navire dans les eaux canadiennes est moins de 96 heures après l'heure où le navire a quitté son dernier port d'escale. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003.

Nous avons découvert récemment que certaines cartes du Service hydrographique du Canada achetées entre août 2002 et mars 2003 souffrent d'un manque de résistance inacceptable.

Le problème est que l'encre peut se détacher de l'enduit de papier. Les cartes résistent mal au pliage et au contact avec l'eau. Il est facile d'identifier ces cartes en raison de la présence d'un enduit poudreux blanc en surface. Malheureusement, cet enduit, qui colle aux mains lors d'une manipulation normale, a été mal appliqué au papier au moment de sa fabrication. La meilleure façon de vérifier vos cartes consiste à gratter une surface blanche avec votre ongle.

Jusqu'au 31 mars 2004, le Service hydrographique du Canada remplacera toute carte achetée entre août 2002 et mars 2003 qui présente les caractéristiques susmentionnées. Veuillez contacter votre dépositaire pour remplacer gratuitement vos cartes.

Le SHC est en train de s'adapter à l'évolution de la technologie tout en assurant aux clients que les ressources sont utilisées efficacement pour que l'information essentielle soit transmise aux clients. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Le SHC est à développer des mesures pour que ce genre de situation ne se reproduise plus. Entre temps, nous nous excusons pour tout inconvénient que vous pourriez avoir subi.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.

Le **Service hydrographique du Canada (SHC)** fournit des cartes marines au public en vue de maintenir un niveau de service qui assure la sécurité de la navigation tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable. Un nombre de cartes papier du SHC sont maintenant imprimées à l'aide de la technologie d'impression sur demande (ISD). Les clients ont peut-être constaté des différences par rapport aux cartes lithographiques. Même si les cartes ISD ne sont pas aussi résistantes que les cartes lithographiques pour le moment, cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes plus efficacement tout en y ajoutant de nouveaux renseignements importants qui améliorent leur contenu. Le coût de production est aussi maintenu à un niveau raisonnable. La sécurité de la navigation n'est pas touchée si les cartes sont utilisées avec soin.

La technologie d'ISD permet au client d'avoir des cartes à jour sans correction manuelle ni annexe graphique. Elle garantit au client qu'une carte ne sera jamais épuisée. Par conséquent, le navigateur pourra toujours acheter une carte à jour. En cas d'urgence nationale, beaucoup de cartes pourraient être fournies en peu de temps. Ces avantages ont amélioré la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la protection de la propriété commerciale.

Le SHC recommande à ses clients de manipuler les cartes ISD plus délicatement que les cartes lithographiques tout en évitant de renverser du liquide sur les cartes. Même si les cartes sont recouvertes d'un enduit, l'information essentielle (noir) devrait demeurer. Au moment de l'achat, la carte ISD sera à jour. Les cartes ISD sont également imprimées sur du papier plus blanc que le papier utilisé dans le passé et, par conséquent, les

**PARTIE 1 – Édition 12/2003
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

marques de crayon résiduelles peuvent être plus apparentes. Il importe donc de ne pas appuyer trop fort sur votre crayon. Selon les tests effectués par le SHC, les meilleurs résultats sont obtenus avec une gomme à effacer jaune de forme cubique (Indian gum eraser); celle-ci est aussi convenable aux cartes lithographiques.

Malgré les améliorations constantes faites par le SHC envers les processus d'impression et de distribution, vous pouvez vous attendre à ce que la qualité du papier demeure la même pour environ 2 ans. De plus, la technologie devrait s'améliorer et devenir moins dispendieuse dans les prochaines années. Éventuellement, le SHC pourra grâce aux cartes ISD explorer de nouveaux modèles d'entreprise avec le secteur privé. Par exemple, l'impression pourrait se faire chez les dépositaires au lieu de SHC.

Le SHC s'adapte aux nouvelles réalités et tient à assurer à ses clients qu'il utilise efficacement ses ressources pour diffuser l'information essentielle en matière de sécurité maritime. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du SHC à www.cartes.gc.ca.

***1211 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTE MARINE.**

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelle édition	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de la carte suivante sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
4306	Strait of Canso and/et Southern Approaches/les approches sud	1:25 000	07-NOV-2003	1	\$20.00

***1212 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

**Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de:Nautical International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636**

(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA570009	Fishermans Cove
CA570011	Mannion Bay and/et Snug Cove
CA570010	Horseshoe Bay
CA570012	Squamish Harbour
CA570013	Shoal Channel
CA570014	Victoria Harbour

***1213 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.**

**Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de:Nautical International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636**

(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

PARTIE 1 – Édition 12/2003
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CARTES	TITRE & MATIÈRES			
Carte nouvelle	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de la carte suivante sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.			
3058R/M	Arrowhead to/à Revelstoke		21-JUN-1991	Voir Note 2
2024R/M	Buckhorn to/à Bobcaygeon including/y compris Chemong Lake		16-MAI-2003	Voir Note 2
2314R/M	Port of Thunder Bay		12-SEP-2003	Voir Note 2
3419R/M	Esquimalt Harbour		27-JUN-2003	Voir Note 2
3473R/M	Active Pass, Porlier Pass and/et Montague Harbour		02-MAI-2003	Voir Note 2
3682R/M	Kyuquot Sound		02-MAI-2003	Voir Note 2
3683R/M	Checleset Bay		11-JUL-2003	Voir Note 2
4015R/M	Sydney to/à Saint-Pierre		28-MAR-2003	Voir Note 2
4016R/M	Saint-Pierre to/à St. John's		06-JUN-2003	Voir Note 2
4017R/M	Cape Race to/à Cape Freels		07-MAR-2003	Voir Note 2
4022R/M	Cabot Strait and approaches / Déroit de Cabot et les approches, Scatarie Island to/à Anticosti Island / Île D'Anticosti		17-JAN-2003	Voir Note 2
4045R/M	Sable Island Bank/Banc de l'île de Sable to/au St.Pierre Bank/Banc de Saint Pierre		10-OCT-2003	Voir Note 2
4211R/M	Cape Lahave to/à Liverpool Bay		20-JUN-2003	Voir Note 2
4308R/M	St. Peters Bay to/à Strait of Canso		21-MAR-2003	Voir Note 2
4363R/M	Cape Smoky to/à St. Paul Island		12-SEP-2003	Voir Note 2
4367R/M	Flint Island to/à Cape Smoky		03-AVR-2003	Voir Note 2
4379R/M	Liverpool Harbour		18-JUL-2003	Voir Note 2
4384R/M	Pearl Island to/à Cape La Have		10-JAN-2003	Voir Note 2
4395R/M	Lahave River Riverport to/à Conquerall Bank		04-JUL-2003	Voir Note 2
4403R/M	East Point to/à Cape Bear		04-AVR-2003	Voir Note 2
4437R/M	Pictou Harbour		14-MAR-2003	Voir Note 2
4445R/M	Merigomish Harbour		23-MAI-2003	Voir Note 2
4450R/M	St. Paul Island		21-MAR-2003	Voir Note 2
4460R/M	Charlottetown Harbour		30-MAI-2003	Voir Note 2
4463R/M	Chéticamp to/à Cape Mabou		27-JUN-2003	Voir Note 2
4497R/M	Amet Sound		27-JUN-2003	Voir Note 2
4498R/M	Pugwash Harbour and approaches/et les approches		20-JUN-2003	Voir Note 2
4514R/M	St. Anthony Bight and Harbour		23-MAI-2003	Voir Note 2
4521R/M	Baie Verte		04-JUL-2003	Voir Note 2
4524R/M	Botwood Harbour		04-JUL-2003	Voir Note 2
4529R/M	Fogo Harbour Seal Cove and Approaches/et les approches		13-JUN-2003	Voir Note 2

**PARTIE 1 – Édition 12/2003
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

CARTES	TITRE & MATIÈRES				
Nouvelle édition	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
4616R/M	Burin Harbours and Approches / et les approches		06-JUN-2003		Voir Note 2
4622R/M	Cape St. Mary's to/à Argentinia Harbour and/et Jude Island		03-OCT-2003		Voir Note 2
4625R/M	Burin Penninsula to/à Saint-Pierre		24-JAN-2003		Voir Note 2
4626R/M	Saint-Pierre and/et Miquelon (France)		24-JAN-2003		Voir Note 2
4643R/M	Ile Saint-Pierre (France)		28-MAR-2003		Voir Note 2
4652R/M	Humber Arm Meadows Point to/à Humber River		10-JAN-2003		Voir Note 2
4653R/M	Bay of Islands		30-MAI-2003		Voir Note 2
4666R/M	St Barbe Point to/à Old Férolle Harbour		11-JUL-2003		Voir Note 2
4667R/M	Savage Cove to/a St Barbe Bay		27-JUN-2003		Voir Note 2
4682R/M	Larkin Point to/à Cape Anguille		27-JUN-2003		Voir Note 2
4839R/M	Head of/Fond de Placentia Bay		01-AOÛT-2003		Voir Note 2
5001R/M	Labrador Sea/Mer du Labrador		17-JAN-2003		Voir Note 2
5140R/M	South Green Island to/à Ticoralak Island		27-JUN-2003		Voir Note 2
5143R/M	Lake Melville		07-MAR-2003		Voir Note 2
8048R/M	Cape Harrison to/à St. Michael Bay		20-JUN-2003		Voir Note 2

***1214 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.**

Remplace la liste des cartes non corrigées à la main depuis l'Édition #09/03.

La présente est une liste à jour des cartes, lesquelles, après la date de leur publication ne sont pas corrigées à la main.

Une liste des corrections est disponible sur demande pour chacune de ces cartes. Cette demande doit être par écrit à Information Nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition de la carte.

1350	2086	3062	6035	6247	6271	6357
1351	2140	3080	6036	6248	6272	6358
1361	2261	3311	6037	6249	6273	6359
1509	2266	3312	6038	6258	6274	6360
1551	2267	3313	6050	6259	6285	6368
1554	2400	3488	6101	6260	6286	6369
2011	3052	3489	6205	6263	6287	6370
2023	3053	3601	6209	6264	6311	6371
2025	3055	6023	6240	6267	6341	6390
2026	3056	6026	6241	6268	6354	6505
2048	3057	6028	6242	6269	6355	6506
2055	3058	6030	6243	6270	6356	

La présente est une liste de cartes qui ne sont pas corrigées manuellement après leur date de publication. Toute correction complémentaire qui s'appliquent à ces cartes sont disponibles sur le site web NOTMAR <http://www.notmar.gc.ca>, sur le site web www.charts.gc.ca ou encore dans les éditions précédentes des *Avis aux Navigateurs*."

PARTIE 1 – Édition 12/2003
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

1400	1552	2029	2260	6022	6215
1510	1553	2044	3050	6100	6216
1512	1555	2202	3061	6207	6217
1513	2021	2203	4141	6211	6218
1514	2022	2204	4142	6212	
1515	2024	2205	4145	6213	
1550	2028	2206	6021	6214	

Veillez prendre note que certaines cartes qui ne sont normalement pas corrigées par le SHC pour refléter les *Avis aux navigateurs*, ont été mises à jour avant leur distribution pour refléter les *Avis aux navigateurs*. Lorsqu'une carte comporte les deux notes suivantes :

"The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Le contenu de cette carte a été corrigé au moyen des *Avis aux navigateurs* au moment de sa publication seulement. Pour les corrections subséquentes, consulter les *Avis aux navigateurs* au écrire à Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa (Ontario) K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition."

"NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (*suivie du numéro d'Avis aux navigateurs*)"

La note, "NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (*suivie du numéro d'Avis aux navigateurs*)" remplace la première note.

Veillez noter que les publications intitulées *Guide des ports fédéraux pour petits bateaux* de l'Ontario et du Québec ne sont plus tenues à jour par le ministère des Pêches et des Océans. Par conséquent, les notes concernant ces publications seront retirées des cartes affectées, dès leur prochaine impression."

***1215 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES CORRIGÉES À LA MAIN.**

Remplace la Liste des cartes corrigées à la main publiée dans l'Édition #09/03.

La présente est une liste de cartes, lesquelles, après la date de leur publication, sont corrigées à la main d'après les renseignements publiés dans les *Avis aux navigateurs*. Le SHC vous fournira sur demande la liste de corrections pour ces cartes. Vous pouvez dorénavant les obtenir du site Internet NOTMAR, <http://www.notmar.gc.ca>

1310	2058	2225	2297	6109	6423
1311	2059	2226	2298	6110	6424
1409	2060	L/C 2228	2299	6111	6425
1410	2061	2235	L/C 2300	6112	6426
1431	2064	2241	L/C 2301	6201	6427
1432	2067	L/C 2243	L/C 2302	6206	6428
1433	2069	2244	2303	6251	6429
1434	2070	2245	2304	6281	6430
1435	2077	2250	2305	6310	6431
1436	2085	2251	2306	6408	6432
1437	L/C 2100	2257	2307	6409	6433
1438	L/C 2110	2258	2308	6410	6434
1439	L/C 2120	2259	2309	6411	6435
L/C 2000	L/C 2121	2268	2310	6412	6436
2006	L/C 2122	2273	2311	6413	6437
2007	L/C 2123	2274	2312	6414	6438
2017	2165	2282	2313	6415	6441
2018	2181	2283	2314	6416	6451
2042	2200	2284	2315	6417	6452
2043	L/C 2201	2289	2318	6418	6453
2049	2218	2291	6105	6419	6454
2050	2221	2292	6106	6420	6455
2053	2222	2293	6107	6421	
2054	2223	2294	6108	6422	

PARTIE 1 – Édition 12/2003
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***1208(P) NOUVELLE-ÉCOSSE - ÎLE DU CAP BRETON - HAVRE SYDNEY - SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 2283

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence le signal de brume de Sydney Bar (L.F. 778) (46°12'20.7" N 60°13'07.1" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à l'Officier senior des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 1236, Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7M8. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2003-152)

***1210(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - HAVRE THREE FATHOM - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 4236

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence le feu du Havre Three Fathom (L.F. 563.5) (44°38'17.2" N 63°16'37.2" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surintendant, Aides maritimes, Garde côtière canadienne - Zone de Fundy, B.P. 7730, Saint-Jean, N.-B., E2L 4X6, Téléphone : (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2003-122)

***1209(P) EAUX INTÉRIEURES - COURS SUPÉRIEUR DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - EXAMENS DES AIDES À LA NAVIGATION.**

Secteurs examinés :

Section Arnprior – Carte 1551 – de l'île Morris jusqu'à Portage-du-Fort
Section Pontiac – Carte 1552 – de Bryson à Chapeau

La Garde côtière canadienne a pour politique d'évaluer continuellement ses aides à la navigation pour revoir les conditions dans lesquelles elles ont été mises en place à l'origine. Quand les conditions ont changé, elle étudie la possibilité de relocaliser, remplacer, rehausser ou enlever les aides, afin de fournir le service le meilleur et le plus rentable aux marins.

Pour que l'évaluation des aides soit menée à bien, les marins et les autres intervenants sont invités à fournir de l'information, notamment :

1. Le nombre, la taille et le type des bâtiments qui naviguent dans le secteur examiné ainsi que l'indication dans quelle mesure les bâtiments circulent dans diverses conditions de visibilité (le jour ou la nuit et la période d'utilisation saisonnière)
2. Le type d'équipement de navigation dont le bâtiment est muni, par exemple, le compas, le gps, l'équipement radio, etc.
3. Une section de carte ou un dessin et une description par écrit joints à n'importe quelle recommandation destinée à améliorer les aides à la navigation.

En outre, la Garde côtière tiendra en février 2004 des consultations publiques auprès des marins et d'autres intervenants dans les secteurs examinés.

Pour plus d'information sur les consultations publiques et pour soumettre des commentaires, veuillez, s'il vous plaît, communiquer avec :

PARTIE 1 – Édition 12/2003
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Surveillant des aides maritimes
Garde côtière canadienne
C.P. 1 000
Prescott (Ontario)
K0E 1T0
(613) 925-2865

La plupart des changements entreront en vigueur au début de la saison de navigation de 2004. Certains changements seront exécutés durant la saison si les ressources le permettent.

Les cessations de service seront précédées d'un avis de projet de cessation de service, et des commentaires seront sollicités dans ces cas également.

(B2003-046)

***1216(T) LAC ONTARIO - PORT DE TORONTO - CONSTRUCTION D'UN PONT.**

L'administration du port de Toronto débutera la construction d'un pont à l'aéroport central de la ville de Toronto en décembre 2003. Le trafic dans Western Gap peut être interrompu de temps en temps lors de la progression des travaux de construction. Les navigateurs seront avisés de toutes restrictions dans le chenal par l'entremise d'Avis à la navigation et par des Avis affichés sur les panneaux électroniques situés aux entrées du chenal.

***1202(P) VOIE D'EAU TRENT-SEVERN WATERWAY - ÎLE THORNE - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence:: 2024, Feuille 2

La Voie d'Eau Trent-Severn suggère de supprimer en permanence le feu de l'île Thorne (L.F. 1351.5) (44°28'04"N 78°28'53" W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent avis au Directeur des Opérations des canaux, Voie-d'eau Trent-Severn, B.P. 567, Peterborough, Ontario, K9J 6Z6. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

***1204(P) VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - FENELON FALLS - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 2025, Feuille 1

La Voie d'Eau Trent-Severn suggère de supprimer en permanence le feu de Fenelon Falls (Entrée Ouest) (L.F. 1355) (44°32'16"N 78°44'41.5" W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent avis au Directeur des Opérations des canaux, Voie-d'eau Trent-Severn, B.P. 567, Peterborough, Ontario, K9J 6Z6. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

***1206(P) VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - ROSEDALE - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 2025, Feuille 1

La Voie d'Eau Trent-Severn suggère de supprimer en permanence le feu de l'entrée Est de Rosedale (L.F. 1356) (44°34'06.5"N 78°46'06" W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent avis au Directeur des Opérations des canaux, Voie-d'eau Trent-Severn, B.P. 567, Peterborough, Ontario, K9J 6Z6. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

PARTIE 1 – Édition 12/2003
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***1203(P) TRENT-SEVERN WATERWAY - ROSEDALE - BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE REMPLACÉE PAR UNE BOUÉE NON LUMINEUSE.**

Carte de référence: 2025, Feuille 1

La Voie d'Eau Trent-Severn suggère de remplacer la bouée lumineuse N52 de l'entrée Ouest de Rosedale(L.F. 1357) par une bouée non lumineuse (44°34'25"N 78°48'04" W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent avis au Directeur des Opérations des canaux, Voie-d'eau Trent-Severn, B.P. 567, Peterborough, Ontario, K9J 6Z6. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

***1205(P) VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - POINTE LAIDLAW - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 2025, Feuille 3

La Voie d'Eau Trent-Severn suggère de supprimer en permanence le feu de la pointe Laidlaw (L.F. 1358) (44°34'39.5"N 78°53'38.5" W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent avis au Directeur des Opérations des canaux, Voie-d'eau Trent-Severn, B.P. 567, Peterborough, Ontario, K9J 6Z6. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

***1207(P) TRENT-SEVERN WATERWAY - ÎLE FOX - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 2028, Feuille 1

La Voie d'Eau Trent-Severn suggère de supprimer en permanence le feu de l'île Fox (L.F. 1363) (44°20'04"N 79°29'11" W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent avis au Directeur des Opérations des canaux, Voie-d'eau Trent-Severn, B.P. 567, Peterborough, Ontario, K9J 6Z6. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

***1201(P) BAIE GEORGIENNE - ÎLE NOTTAWASAGA - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 2283

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence le feu de l'île Nottawasaga (L.F. 845) (44°32'18.6" N 80°15'32.1" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant, Programmes des Aides maritimes, Garde côtière canadienne, 28, rue Waubeek, Parry Sound, Ontario P2A 1B9, Téléphone: (705) 746-2196, Facs: (705) 746-4820, courriel: ChilderhoseR@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2003-164)

**PARTIE 2 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX CARTES**

1311 - Sorel à/to Varennes - Carte nouvelle - 05-NOV-1999 - NAD 1983

19-DEC-2003		LNMD. 12-SEPT-2003
Rayer	le feu F marqué Priv	45°45'44.4"N 073°25'06.9"W (L2003274) MPO(6405644-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune, FI Y, marquée Priv	46°02'37.0"N 073°08'53.0"W (L2003269) MPO(6405652-01)
Porter	un réflecteur radar	46°03'34.0"N 073°07'34.0"W (L2003272) MPO(6405655-01)
26-DEC-2003		LNMD. 19-DEC-2003
Rayer	la légende "Feu d'hiver / Winter Light"	45°55'10.1"N 073°12'03.8"W (L2003238) LF(2286) MPO(6405564-03)
Remplacer	le feu d'hiver F R 22m par un feu directionnel Dir 025°- 205° F R 22m	45°55'12.9"N 073°12'31.1"W (L2003238) LF(2286) MPO(6405564-01)

1312 - Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 02-AVR-1999 - NAD 1983

19-DEC-2003		LNMD. 28-NOV-2003
Rayer	la bouée à espar d'avertissement lumineuse jaune, FI Y, marquée Priv	46°02'37.0"N 073°08'53.0"W (L2003269) MPO(6405652-01)
Porter	un réflecteur radar	46°03'34.0"N 073°07'34.0"W (L2003272) MPO(6405655-01)

1312 - Port de Sorel - Nouvelle édition - 02-AVR-1999 - NAD 1983

19-DEC-2003		LNMD. 28-NOV-2003
Porter	un réflecteur radar	46°03'34.0"N 073°07'34.0"W (L2003272) MPO(6405655-01)

1313 - Batiscan au/to Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-JUIL-2000 - NAD 1983

05-DEC-2003		LNMD. 29-AOÛT-2003
Déplacer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée C33	de 46°22'46.4"N 072°26'35.5"W à 46°22'44.0"N 072°26'49.1"W (L2003327) LF(2071) MPO(6405671-01)

1313 - Port de Trois-Rivières - Nouvelle édition - 28-JUIL-2000 - NAD 1983

26-DEC-2003		LNMD. 05-DEC-2003
Rayer	la bouée tonne de tribord, rouge, marquée Priv	46°21'18.2"N 072°30'44.8"W (L2003289) MPO(6405617-01)
Rayer	la bouée tonne de bâbord, verte, marquée Priv	46°21'16.6"N 072°30'46.0"W (L2003291) MPO(6405619-01)
Rayer	la bouée tonne de bâbord, verte, marquée Priv	46°21'18.1"N 072°30'39.4"W (L2003292) MPO(6405621-01)
Rayer	la bouée tonne de tribord, rouge, marquée Priv	46°21'17.1"N 072°31'05.9"W (L2003283) MPO(6405637-01)
Rayer	la bouée tonne de tribord, rouge, marquée Priv	46°21'17.7"N 072°30'56.3"W (L2003284) MPO(6405638-01)

**PARTIE 2 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la bouée tonne de tribord, rouge, marquée Priv	46°21'16.9"N 072°31'08.4"W (L2003285) MPO(6405639-01)
Rayer	la bouée tonne de tribord, rouge, marquée Priv	46°21'17.4"N 072°31'01.4"W (L2003286) MPO(6405641-01)
Rayer	la bouée tonne de tribord, rouge, marquée Priv	46°21'17.3"N 072°30'49.5"W (L2003287) MPO(6405642-01)
Porter	une balise de jour de tribord	46°21'41.7"N 072°31'57.7"W (L2003275) MPO(6405629-01)
Porter	une balise de jour de tribord	46°21'41.2"N 072°31'56.9"W (L2003276) MPO(6405630-01)
Porter	une légende "Chenal balisé (Priv) / Channel Buoyed (Priv)"	46°21'17.4"N 072°30'34.6"W MPO(6405696-01)

1317 - Sault-au-Cochon à/to Québec - Nouvelle édition - 17-AOÛT-2001 - NAD 1983

12-DEC-2003		LN/D. 21-NOV-2003
Porter	un caisson en ruine portant une élévation de 2 mètres	47°04'09.1"N 070°30'54.0"W MPO(6405706-01)

1350 - Ruisseau Lahaise à/to Saint-Antoine-sur-Richelieu - Feuille 2 - Carte nouvelle - 06-JUIL-1984 - NAD 1927

05-DEC-2003		LN/D. 14-NOV-2003
Porter	une bouée cylindrique d'avertissement, jaune, Priv	45°53'58.3"N 073°09'11.3"W MPO(6405683-01)

1351 - Bassin de Chambly à/to Île Sainte-Thérèse - Feuille 1 - Carte nouvelle - 21-SEPT-1984 - NAD 1927

19-DEC-2003		LN/D. 10-OCT-2003
(P)Modifier	la hauteur libre de 9,7 mètres, pour lire une valeur inférieure à 8,3 mètres Le dégagement vertical est inconnu pour l'instant. De plus amples informations seront disponibles à une date ultérieure.	45°25'19.0"N 073°14'58.6"W MPO(6405684-01)

1431 - Canal de Beauharnois - Carte nouvelle - 17-JAN-2003 - NAD 1983

26-DEC-2003		
Modifier	FI G pour lire QG vis-à-vis la bouée lumineuse verte, marquée C23	45°13'14.2"N 074°02'26.1"W (B2003036) LF(55.5) MPO(6601057-01)
Modifier	FI R pour lire QR vis-à-vis la bouée lumineuse rouge, marquée C38	45°13'24.2"N 074°05'56.6"W (B2003037) LF(69) MPO(6601058-01)
Modifier	FI R pour lire QR vis-à-vis la bouée lumineuse rouge, marquée C14	45°14'17.1"N 073°59'38.6"W (B2003038) LF(47) MPO(6601059-01)

1431 - Port de Valleyfield - Carte nouvelle - 17-JAN-2003 - NAD 1983

26-DEC-2003		
Modifier	FI R pour lire QR vis-à-vis la bouée lumineuse rouge, marquée C38	45°13'24.2"N 074°05'56.6"W (B2003037) LF(69) MPO(6601058-01)

1432 - Lac Saint-François/Lake St. Francis B-C - Carte nouvelle - 09-JUIL-1999 - NAD 1983

05-DEC-2003		LN/D. 06-DEC-2002
Modifier	FI G pour lire QG vis-à-vis la bouée lumineuse D49	45°06'08.3"N 074°29'03.1"W (B2003035) LF(122) MPO(6601056-01)

1434 - B à/to C - Carte nouvelle - 01-MARS-1996 - NAD 1983

**PARTIE 2 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX CARTES**

05-DEC-2003 LNMD. 27-SEPT-2002
Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée 107A 44°50'29.9"N 075°17'55.0"W
(B2003032) LF(274) MPO(6601064-01)

1510 - Baie de Vaudreuil à/to Laval - Compartiment A-B - Feuille 2 - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

05-DEC-2003
Porter une roche dangereuse submergée d'une profondeur de 0 mètre 1 45°27'45.7"N 073°59'33.7"W
décimètre et la légende "Rep (2003)"
MPO(6405686-01)

2028 - Lake Simcoe - Feuille 1 - Nouvelle édition - 02-AOÛT-2002 - NAD 1983

12-DEC-2003 LNM/D. 14-NOV-2003
Porter la légende (Priv) vis-à-vis le feu 44°19'39.8"N 079°21'59.0"W
(B2003041) LF(1362.7) MPO(6601095-01)

2028 - Jacksons Point - Feuille 1 - Nouvelle édition - 02-AOÛT-2002 - NAD 1983

12-DEC-2003 LNM/D. 14-NOV-2003
Porter la légende (Priv) vis-à-vis le feu 44°19'39.8"N 079°21'59.0"W
(B2003041) LF(1362.7) MPO(6601095-01)

2054 - Cobourg Harbour - Carte nouvelle - 10-MAI-1985

05-DEC-2003 LNM/D. 20-AVR-2001
Sur certains exemplaires
Rayer le quai entre 43°57'18.2"N 078°09'56.9"W
et 43°57'16.6"N 078°09'54.9"W
MPO(6601087-01)

2069 - Picton to/à Presqu'île Bay - Nouvelle édition - 19-MAI-2000 - NAD 1983

05-DEC-2003 LNM/D. 28-FEV-2003
Porter la légende Priv vis-à-vis la bouée QU2 44°11'37.2"N 077°01'54.0"W
MPO(6601084-01)
Porter la légende Priv vis-à-vis la bouée QU3 44°11'43.2"N 077°01'42.0"W
MPO(6601084-02)

L/C2100 - Lake Erie/Lac Érié - Nouvelle édition - 25-DEC-1998 - NAD 1983

05-DEC-2003 LNM/D. 14-NOV-2003
Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo (A) 42°43'06.0"N 080°07'19.5"W
(B2003039) LF(568.7) MPO(6601061-01)

L/C2110 - Long Point Bay - Nouvelle édition - 29-MAI-1998 - NAD 1983

05-DEC-2003 LNM/D. 06-DEC-2002
Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo (A), 42°42'53.5"N 080°07'19.5"W
marquée N
(B2003039) LF(568.7) MPO(6601061-01)

**PARTIE 2 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C2110 - Nanticoke Harbour - Nouvelle édition - 29-MAI-1998 - NAD 1983

05-DEC-2003 LNM/D. 06-DEC-2002
 Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée EN16 42°47'18.5"N 080°02'23.3"W
 (B2003040) LF(566.42) MPO(6601062-01)

2120 - Niagara River to/à Long Point - Nouvelle édition - 06-NOV-1998 - NAD 1983

05-DEC-2003 LNM/D. 01-AOÛT-2003
 Sur certains exemplaires
 Rayer le gazoduc entre 42°42'29.8"N 079°17'14.0"W
 et 42°42'02.0"N 079°18'16.0"W
 MPO(6500169-01)

Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo (A), marquée N 42°42'53.5"N 080°07'19.5"W
 (B2003039) LF(568.7) MPO(6601061-01)

Sur certains exemplaires
 Porter un gazoduc entre 42°42'29.8"N 079°17'14.0"W
 et 42°42'28.0"N 079°18'16.0"W
 MPO(6500169-02)

2181 - Scudder - Nouvelle édition - 10-NOV-1989 - Inconnu

05-DEC-2003 LNM/D. 29-AOÛT-2003
 Sur certains exemplaires
 Rayer le pieu MPO(6601090-01)

Sur certains exemplaires
 Porter un pieu MPO(6601090-02)

2200 - Lake Huron/Lac Huron - Nouvelle édition - 05-JUIL-2002 - NAD 1983

19-DEC-2003 LNM/D. 17-JAN-2003
 Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo (A), BELL 45°19'52.7"N 081°50'45.0"W
 (D2003140) LF(801) MPO(6601079-01)

L/C2201 - Georgian Bay / Baie Georgienne - Nouvelle édition - 18-NOV-1998 - NAD 1983

19-DEC-2003 LNM/D. 21-NOV-2003
 Rayer la bouée à espar de tribord rouge 44°36'47.9"N 080°20'04.0"W
 (D2003139) MPO(6601078-01)

Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo (A), BELL 45°19'59.0"N 081°51'07.0"W
 (D2003140) LF(801) MPO(6601079-01)

Porter une bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR 44°36'47.9"N 080°20'04.0"W
 (D2003-139) LF(844) MPO(6601078-02)

2202 - Potato Island Channel - Feuille 1 - Nouvelle édition - 26-MARS-1999 - Aucune référence géographique

12-DEC-2003 LNM/D. 14-NOV-2003
 Porter un îlot avec une élévation de 4 pieds 104°, 1070 pieds du coin inférieur gauche du cartouche
 MPO(6601085-01)

Porter une roche dangereuse submergée de 1 pied 110°, 1035 pieds du coin inférieur gauche du cartouche
 MPO(6601085-02)

**PARTIE 2 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX CARTES**

2235 - Cape Hurd to/à Lonely Island - Nouvelle édition - 24-SEPT-1999 - NAD 1983

19-DEC-2003		LNMD. 03-JAN-2003
Rayer	la bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche, Mo (A), BELL, marquée T	45°19'54.0"N 081°50'56.0"W
		<i>(D2003140) LF(801) MPO(6601079-01)</i>

2283 - Owen Sound to/à Giants Tomb Island - Feuille 1 - Carte nouvelle - 30-JUIL-1999 - NAD 1983

19-DEC-2003		LNMD. 06-JUIN-2003
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée TN2	44°36'47.9"N 080°20'04.0"W
		<i>(D2003139) MPO(6601078-01)</i>

Porter	une bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée TN2	44°36'47.9"N 080°20'04.0"W
		<i>(D2003-139) LF(844) MPO(6601078-02)</i>

2292 - Chantry Island to Cove Island - Nouvelle édition - 28-AVR-1989 - Inconnu

19-DEC-2003		LNMD. 21-FEV-2003
Rayer	la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo (A), BELL, marquée T	45°19'54.0"N 081°51'03.0"W
		<i>(D2003140) LF(801) MPO(6601079-01)</i>

2298 - Cove Island to Duck Islands - Nouvelle édition - 02-JUIL-1958 - Inconnu

19-DEC-2003		LNMD. 03-JAN-2003
Rayer	la bouée de mi-chenal lumineuse noire et blanche, Mo (A), BELL, munie d'un réflecteur radar, marquée T	45°19'55.0"N 081°51'04.0"W
		<i>(D2003140) LF(801) MPO(6601079-01)</i>

2304 - Oiseau Bay to Jackfish Bay - Nouvelle édition - 31-MAI-1957 - US Standard Datum

26-DEC-2003		LNMD. 28-DEC-2001
Rayer	la roche dangereuse submergée de 6 pieds ou moins	48°38'17.6"N 086°19'43.5"W
		<i>MPO(6601088-04)</i>

Remplacer	la profondeur de 5¾ brasses par une profondeur de 4¾ brasses	48°38'04.6"N 086°20'34.2"W
		<i>MPO(6601088-01)</i>

Remplacer	la profondeur de 5¾ brasses par une profondeur de 5 brasses	48°38'33.1"N 086°19'28.9"W
		<i>MPO(6601088-03)</i>

Porter	une roche à fleur d'eau	48°38'17.6"N 086°19'43.5"W
		<i>MPO(6601088-05)</i>

2318 - Heron Bay - Nouvelle édition - 03-DEC-1982 - US Standard Datum

26-DEC-2003		LNMD. 15-SEPT-2000
Rayer	la profondeur de 1½ brasses	48°38'36.4"N 086°20'02.3"W
		<i>MPO(6601088-06)</i>

Remplacer	la profondeur de 6 brasses par une profondeur de 5 brasses	48°38'04.5"N 086°20'34.0"W
		<i>MPO(6601088-01)</i>

Remplacer	la profondeur de 2½ brasses par une profondeur de 1½ brasses	48°38'16.3"N 086°19'47.8"W
		<i>MPO(6601088-02)</i>

**PARTIE 2 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX CARTES**

Remplacer la profondeur de 5½ brasses par une profondeur de 5¼ brasses 48°38'33.0"N 086°19'28.7"W
MPO(6601088-03)

Porter une roche dangereuse submergée de 6 pieds ou moins 48°38'36.4"N 086°20'02.3"W
MPO(6601088-07)

4017 - Cape Race to/à Cape Freels - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - NAD 1983

19-DEC-2003 LNM/D. 20-JUIN-2003
Modifier Fl (3) 12s 92ft 18M pour lire Fl 4s 92ft 16M vis-à-vis le feu 48°30'14.8"N 053°02'36.4"W
(N2003039) LF(453) MPO(6301008-01)

4023 - Northumberland Strait / Déroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DEC-2002 - NAD 1983

26-DEC-2003 LNM/D. 31-OCT-2003
Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo (A), BELL, 47°10'46.0"N 065°00'26.0"W
marquée MH
(G2003086) LF(1237) MPO(6301037-01)

4328 - Lunenburg Harbour - Nouvelle édition - 10-JUIL-1998 - NAD 1983

05-DEC-2003 LNM/D. 05-AVR-2002
Rayer la profondeur de 3 brasses 2 pieds 44°22'29.9"N 064°18'34.0"W
MPO(6300998-01)

Porter une profondeur de 2 brasses 3 pieds 44°22'30.2"N 064°18'34.2"W
MPO(6300998-02)

4374 - Red Point to/à Guyon Island - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983

26-DEC-2003 LNM/D. 23-MAI-2003
Porter une bouée à espar de tribord, rouge, marquée NH10 45°37'17.8"N 060°34'29.3"W
(G2003126) MPO(6301127-01)

Porter une bouée à espar de tribord, rouge, marquée NH8 45°37'15.7"N 060°34'24.6"W
(G2003127) MPO(6301128-01)

4448 - Port Hood - Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983

26-DEC-2003 LNM/D. 04-AVR-2003
Rayer la bouée à espar de tribord, rouge 46°01'04.2"N 061°32'58.1"W
(G2003099) MPO(6301048-01)

Rayer la bouée à espar de bâbord, verte 46°01'04.2"N 061°33'00.6"W
(G2003100) MPO(6301049-01)

4625 - Burin Peninsula to/à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 24-JAN-2003 - NAD 1983

26-DEC-2003
Rayer la bouée de mi-chenal lumineuse rouge et blanche, Mo (A), BELL, marquée 47°06'27.0"N 055°43'55.0"W
VG
(N2002082) LF(111) MPO(6300471-01)

Rayer le feu d'alignement antérieur et la légende 2 Lts F G 47°06'03.7"N 055°45'03.7"W
(N2002120) LF(109) MPO(6300544-01)

Rayer l'alignement de route et les légendes "064½° "244½°" 47°06'03.7"N 055°45'03.7"W
(N2002120) LF(109) MPO(6300544-02)

**PARTIE 2 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer le feu d'alignement postérieur 47°06'02.0"N 055°45'08.4"W
(N2002121) LF(110) MPO(6300544-03)

4639 - Garia Bay and / et Le Moine Bay - Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

05-DEC-2003 LNM/D. 22-AOÛT-2003
Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée QR 1/1 47°35'44.0"N 058°42'07.2"W
(N2002164) LF(149.09) MPO(6300662-01)

4639 - Rose Blanche - Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

05-DEC-2003 LNM/D. 22-AOÛT-2003
Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée QR 1/1 47°35'44.0"N 058°42'07.2"W
(N2002164) LF(149.09) MPO(6300662-01)

4830 - Great Bay de l'Eau and Approches/et les Approches - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983

26-DEC-2003
Modifier FI R 3s 17m pour lire FI 3s 17m 47°24'13.8"N 055°35'02.5"W
LF(120) MPO(6300972-01)

L/C4831 - Fortune Bay Northern Portion/Partie nord - Carte nouvelle - 26-DEC-1986 - NAD 1983

26-DEC-2003 LNM/D. 11-AVR-2003
Modifier FI R 3s 17m pour lire FI 3s 17m 47°24'13.8"N 055°35'02.5"W
LF(120) MPO(6300972-01)

L/C4832 - Fortune Bay - Southern Portion/Partie sud - Carte nouvelle - 02-OCT-1987 - NAD 1983

26-DEC-2003 LNM/D. 07-NOV-2003
Rayer la bouée de mi-chenal lumineuse rouge et blanche, Mo (A), BELL, 47°06'27.0"N 055°44'00.0"W
marquée VG
(N2002082) LF(111) MPO(6300471-01)

Rayer le feu d'alignement antérieur et la légende 2 Lts F G 47°06'03.7"N 055°45'03.7"W
(N2002120) LF(109) MPO(6300544-01)

Rayer l'alignement de route et la légende "244½°" 47°06'03.7"N 055°45'03.7"W
(N2002120) LF(109) MPO(6300544-02)

Rayer le feu d'alignement postérieur 47°06'02.0"N 055°45'08.4"W
(N2002121) LF(110) MPO(6300544-03)

Rayer le feu FIR 47°06'09.2"N 055°45'53.2"W
(N2001065) LF(108) MPO(6301004-03)

Modifier FI R 3s 17m pour lire FI 3s 17m 47°24'13.8"N 055°35'02.5"W
LF(120) MPO(6300972-01)

Porter un brise-lames entre 47°06'09.0"N 055°44'53.5"W
et 47°06'07.0"N 055°44'52.0"W
(N2001065) MPO(6301004-02)

Porter un feu FIR 47°06'07.9"N 055°44'52.5"W
(N2001065) LF(108) MPO(6301004-05)

**PARTIE 2 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4832 - Grand Bank Harbour - Carte nouvelle - 02-OCT-1987 - NAD 1983

26-DEC-2003

Rayer	le feu d'alignement antérieur F G 10m	LN/D. 07-NOV-2003 47°06'03.7"N 055°45'03.7"W (N2002120) LF(109) MPO(6300544-01)
Rayer	l'alignement de route et les légendes "064½° "244½°"	47°06'03.7"N 055°45'03.7"W (N2002120) LF(109) MPO(6300544-02)
Rayer	le feu d'alignement postérieur et la légende F G 15m	47°06'02.0"N 055°45'08.4"W (N2002121) LF(110) MPO(6300544-03)
Rayer	le feu FIR	47°06'09.2"N 055°45'53.2"W (N2001065) LF(108) MPO(6301004-03)
Porter	un brise-lames avec des gros galets	joignant 47°06'09.5"N 055°44'53.1"W 47°06'07.9"N 055°44'52.2"W 47°06'07.7"N 055°44'52.3"W 47°06'07.8"N 055°44'52.7"W et 47°06'08.6"N 055°44'53.6"W (N2001065) MPO(6301004-02)
Porter	un feu FI R	47°06'07.9"N 055°44'52.5"W (N2001065) LF(108) MPO(6301004-05)
Porter	un quai flottant	entre 47°05'55.8"N 055°45'04.2"W et 47°05'57.5"N 055°45'02.9"W (N2000356) MPO(6829240-01)
Porter	un feu FI G	47°05'57.4"N 055°45'02.9"W (N2000356) LF(106.51) MPO(6829240-02)

4849 - Catalina and/et Port Union - Carte nouvelle - 30-DEC-1988 - NAD 1983

19-DEC-2003

Modifier	FI (3) 12s 28m 18M pour lire FI 4s 28m 16M vis-à-vis le feu	LN/D. 10-OCT-2003 48°30'14.8"N 053°02'37.4"W (N2003039) LF(453) MPO(6301008-01)
----------	---	---

L/C4850 - Cape St. Francis to/à Baccalieu Island and/et Heart's Content - Carte nouvelle - 11-MAI-1990 - NAD 1983

05-DEC-2003

Rayer	la profondeur de 2 mètres 7 décimètres	LN/D. 14-NOV-2003 48°05'03.0"N 052°53'59.0"W (N2003038) MPO(6301006-01)
Porter	un brise-lames	entre 48°05'06.0"N 052°54'00.2"W et 48°05'03.3"N 052°54'00.1"W (N2003038) MPO(6301006-02)
Porter	un feu FI G	48°05'03.3"N 052°54'00.1"W (N2003038) LF(474.3) MPO(6301006-03)

L/C4850 - Old Perlican - Carte nouvelle - 11-MAI-1990 - NAD 1983

26-DEC-2003

Modifier	"TP6" pour lire "TP4" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse, rouge	LN/D. 05-DEC-2003 48°05'22.0"N 053°00'54.0"W (N2003028) LF(470.71) MPO(6301000-01)
Modifier	"TP4" pour lire "TP2" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse, rouge	48°05'33.0"N 053°01'12.0"W (N2003029) LF(470.73) MPO(6301001-01)

**PARTIE 2 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX CARTES**

4853 - Trinity Bay - Northern Portion/Partie nord - Nouvelle édition - 30-JUIL-1999 - NAD 1983

19-DEC-2003 LNM/D. 04-JUIL-2003
Modifier FI (3) 12s 28m 18M pour lire FI 4s 28m 16M vis-à-vis le feu 48°30'14.8"N 053°02'36.4"W
(N2003039) LF(453) MPO(6301008-01)

L/C4854 - Catalina Harbour to/à Inner Gooseberry Islands - Carte nouvelle - 25-AVR-1997 - NAD 1983

19-DEC-2003 LNM/D. 21-NOV-2003
Modifier FI (3) 12s 28m 18M pour lire FI 4s 28m 16M vis-à-vis le feu 48°30'14.8"N 053°02'36.4"W
(N2003039) LF(453) MPO(6301008-01)

4911 - Entrée à/Entrance to Miramichi River - Nouvelle édition - 07-MAI-1993 - NAD 1983

26-DEC-2003 LNM/D. 24-OCT-2003
Rayer la bouée conique de tribord, rouge, marquée MH6 47°11'34.0"N 065°00'52.4"W
(G2003071) MPO(6301022-01)

Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo (A), 47°10'46.0"N 064°59'31.0"W
BELL, marquée MH
(G2003086) LF(1237) MPO(6301037-01)

4911 - Continuation A - Nouvelle édition - 07-MAI-1993 - NAD 1983

26-DEC-2003 LNM/D. 24-OCT-2003
Rayer la bouée conique de tribord, rouge, marquée MH6 47°11'34.0"N 065°00'52.4"W
(G2003071) MPO(6301022-01)

Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo (A), 47°10'46.0"N 064°59'31.0"W
BELL, marquée MH
(G2003086) LF(1237) MPO(6301037-01)

Rayer la bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée MHA 47°15'18.0"N 065°03'12.8"W
(G2003087) MPO(6301038-01)

Rayer la bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée MHC 47°15'20.0"N 065°03'04.0"W
(G2003088) MPO(6301039-01)

Rayer la bouée conique de tribord, rouge, marquée MJ2 47°12'47.3"N 065°02'24.0"W
(G2003089) MPO(6301040-01)

Rayer la bouée conique de tribord, rouge, marquée MH26 47°13'10.3"N 065°03'47.3"W
(G2003091) MPO(6301041-01)

L/C4951 - Îles de la Madeleine - Partie sud/South Portion - Carte nouvelle - 04-JAN-1991 - NAD 1983

05-DEC-2003 LNM/D. 24-OCT-2003
Porter une bouée ODAS/SADO, jaune, marquée MPO, Priv 47°28'30.8"N 061°41'17.9"W
(L2003235) MPO(6405562-01)

L/C4952 - Îles de la Madeleine - Partie nord/Northern Portion - Carte nouvelle - 21-AOÛT-1992 - NAD 1983

05-DEC-2003 LNM/D. 01-AOÛT-2003
Porter une bouée ODAS/SADO, jaune, marquée MPO, Priv 47°28'30.8"N 061°41'17.9"W
(L2003235) MPO(6405562-01)

**PARTIE 2 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX CARTES**

4957 - Havre-Aubert - Carte nouvelle - 13-JUIL-1990 - NAD 1983

19-DEC-2003		LN/D. 14-NOV-2003
Porter	une profondeur de 0 mètre 2 décimètres	47°13'43.8"N 061°50'04.3"W MPO(6405712-01)
Porter	une profondeur de 1 mètre 5 décimètres	47°13'43.8"N 061°50'05.7"W MPO(6405712-02)
Porter	une profondeur asséchante de 0 mètre	47°13'41.1"N 061°50'03.6"W MPO(6405712-03)

6021 - Lake Muskoka - Feuille 1 - Nouvelle édition - 24-SEPT-1999 - NAD 1983

12-DEC-2003		LN/D. 22-AOÛT-2003
Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée EE1	45°01'23.6"N 079°23'54.0"W (D2003147) LF(1382) MPO(6601115-01)
Rayer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée EC2	45°01'59.6"N 079°23'52.8"W (D2003148) LF(1383) MPO(6601116-01)
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée EE1	45°01'23.6"N 079°23'54.0"W (D2003-147) LF(1382) MPO(6601115-02)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée EC2	45°01'59.6"N 079°23'52.8"W (D2003-148) LF(1383) MPO(6601116-02)

6022 - Lake Rosseau and /et Lake Joseph - Feuille 1 - Nouvelle édition - 24-SEPT-1999 - NAD 1983

12-DEC-2003		LN/D. 21-NOV-2003
Rayer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée N10	45°07'30.2"N 079°40'58.6"W (D2003150) LF(1406) MPO(6601118-01)
Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée K9	45°07'37.0"N 079°34'21.0"W (D2003151) LF(1395.6) MPO(6601119-01)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée N10	45°07'30.2"N 079°40'58.6"W (D2003-150) LF(1406) MPO(6601118-02)
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée K9	45°07'37.0"N 079°34'21.0"W (D2003-151) LF(1395.6) MPO(6601119-02)

6022 - Lake Rosseau and/et Lake Joseph - Feuille 2 - Nouvelle édition - 24-SEPT-1999 - NAD 1983

12-DEC-2003		LN/D. 21-NOV-2003
Rayer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée N16	45°09'42.0"N 079°43'41.9"W (D2003149) LF(1404.8) MPO(6601117-01)
Rayer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée N10	45°07'30.2"N 079°40'58.6"W (D2003150) LF(1406) MPO(6601118-01)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée N16	45°09'42.0"N 079°43'41.9"W (D2003-149) LF(1404.8) MPO(6601117-02)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée N10	45°07'30.2"N 079°40'58.6"W (D2003-150) LF(1406) MPO(6601118-02)

**PARTIE 2 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX CARTES**

6035 - Lake Nipissing / Lac Nipissing(Eastern Portion / Partie est) - Nouvelle édition - 28-DEC-2001 - NAD 1983

12-DEC-2003 LNM/D. 13-JUIN-2003
Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée J5 46°12'52.0"N 079°28'52.0"W
(D2003153) LF(1422) MPO(6601121-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée J5 46°12'52.0"N 079°28'52.0"W
(D2003-153) LF(1422) MPO(6601121-02)

6037 - Iron Island to/à West Bay - Carte nouvelle - 13-NOV-1987 - NAD 1983

12-DEC-2003 LNM/D. 28-FEV-2003
Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée AA1 46°18'30.0"N 079°56'50.0"W
(D2003152) LF(1441) MPO(6601120-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée AA1 46°18'30.0"N 079°56'50.0"W
(D2003-152) LF(1441) MPO(6601120-02)

6212 - Kenora to/à Aulneau Peninsula - Feuille 1 - Nouvelle édition - 08-MARS-2002 - NAD 1983

12-DEC-2003 LNM/D. 28-NOV-2003
Remplacer la profondeur de 12 pieds par une profondeur de 2 pieds 49°32'43.7"N 094°38'18.1"W
MPO(6601109-01)

6216 - Sturgeon Channel to/à Big Narrows Island - Feuille 2 - Nouvelle édition - 08-FEV-2002 - NAD 1983

12-DEC-2003
Remplacer la profondeur de 12 pieds par une profondeur de 2 pieds 49°32'42.6"N 094°38'18.1"W
MPO(6601109-01)

8014 - Grand Banc/Grand Bank (Northeast Portion/Partie-nord-est) - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

19-DEC-2003
Modifier FI (3) 12s 92ft 18M pour lire FI 4s 92ft 16M vis-à-vis le feu 48°30'14.8"N 053°02'36.4"W
(N2003039) LF(453) MPO(6301008-01)

PARTIE 4 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

Page 103 — Après le paragraphe 115

Insérer: 115.1 Deux **îlots** gisent à 3 milles au NW du côté NW de Kikastan Islands.

(C2003-039.1)

Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994 —

Page 75 — Supprimer le paragraphe 212

Remplacer par: 212 Un îlot, d'une hauteur de 5 m (16 pi), gît à 1,8 mille au SSW de Sesqui Island.

(C2003-035.1)

Page 86 — Après le paragraphe 307

Insérer: 307.1 **Avertissement.** — **Profondeur.** — Une profondeur de 10,4 m (34 pi) gît à mi-chenal à 6 milles à l'ENE de Desbarats Inlet.

(C2003-035.2)

Page 86 — Après le paragraphe 311

Insérer: 311.1 **Avertissement.** — **Profondeur.** — Une profondeur de 9 m (30 pi) gît à mi-chenal à 4,4 milles à l'ESE de Galena Island.

(C2003-035.3)

Page 86 — Avant le paragraphe 313

Insérer: 312.1 **Avertissement.** — **Profondeur.** — Une profondeur de 14,6 m (48 pi) gît à 6 milles à l'ESE de Galena Island.

(C2003-035.4)

Page 86 — Après le paragraphe 323

Insérer: 323.1 **Avertissement.** — **Roche.** — Une roche, couverte de 3,6 m (12 pi) d'eau, a été signalée (1997) à 0,5 mille au SW de Triple Islands.

(C2003-035.5)

Page 98 — Paragraphe 48, dernière ligne

Annuler les corrections émises dans les Éditions bimensuelles n^{os} 1/95 et 15/95.

Ajouter: Un haut-fond, couvert de 13,7 m (45 pi) d'eau, gît à 0,5 mille à l'WNW de l'île Nord du groupe Norberg; un haut-fond, couvert de 9,2 m (30 pi) d'eau, se trouve à 5,9 milles au NNW de l'île mentionnée ci-dessus.

(C2003-035.6)

Page 98 — Après le paragraphe 54

Insérer: 54.1 **Avertissement.** — **Haut-fond.** — Un haut-fond, couvert de 4,3 m (14 pi) d'eau, gît à 1,8 mille au SW de Duncan Island.

(C2003-035.7)

Page 221 — INDEX, après «Kugaryuak River.....81»

Insérer: Kugluktuk.....79

(C2003-036.1)

Labrador et baie d'Hudson, sixième édition, 1988 —

Page 385 — Après le paragraphe 93

Insérer: 93.1 **Avertissement.** — Une **roche**, couverte de 38 pieds (11,6 m) d'eau, a été signalée (2003) à 24 milles au large de la rive, par 59°14'N, 79°00'W.

(C2003-038.1)

PARTIE 4 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, deuxième édition, 2001 —

Page 62 — Paragraphe 88, dernière ligne

Ajouter: Un émissaire déborde la rive Est de la rivière
immédiatement en aval du pont Gouin.

(Q2003-083.1)

Page 64 — Paragraphe 106, dernière ligne

Ajouter: Un ponton servant à des activités de plongée sous-marine
est installé dans ces secteurs.

(Q2003-082.1)

CEN 306 — Baie Georgienne, première édition, 1998 —

Page 8 — Supprimer le paragraphe 18.

(C2003-037.1)

PARTIE 5 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

106.51	Grand Bank, quai flottant	47 05 57.4 55 45 02.9	FI G	4s	3.0	2	Mât cylindrique. 2.1	À longueur d'année. Carte:4832 Éd. 12/03(N00-356)
109	Grand Bank - alignement							Rayer du Livre. Carte:4832 Éd. 12/03(N02-120,121)
110								
111	Grand Bank - Bouée à cloche lumineuse VG							Rayer du Livre. Carte:4832 Éd. 12/03(N02-082)
120	Boxey Point	47 24 13.8 55 35 02.5	FI W	3s	16.8	5	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rouge rectangulaire rouge et blanche. 4.3	Lum. 0.5 s; obs. 2.5 s. À longueur d'année. Carte:4830 Éd. 12/03
149.09	Rose Blanche Shoal - Bouée lumineuse QR1/1	47 35 44 58 42 07.2	F G	4s	Verte, marquée "QR1/1".	À longueur d'année. Chart:4639 Éd. 12/03(N02-164)
341.6	Raft Tickle - Bouée lumineuse DP2	49 28 41 55 43 08.5	F R	4s	Espar rouge, marquée "DP2".	Saisonnier. Carte:4591 Éd. 12/03(N03-015)
341.7	Raft Tickle - Bouée lumineuse DP3	49 28 41 55 43 01.5	F G	4s	Espar verte, marquée "DP3".	À longueur d'année. Carte:4591 Éd. 12/03(N03-016)
470.71	Old Perlican - Bouée lumineuse intérieure TP4	48 05 22 53 00 54	F R	4s	Espar rouge, marquée "TP4".	À longueur d'année. Carte:4850 Éd. 12/03(N03-028)
470.73	Old Perlican - Bouée lumineuse extérieure TP2	48 05 33 53 01 12	F R	4s	Espar rouge, marquée "TP2".	À longueur d'année. Carte:4850 Éd. 12/03(N03-029)
474.3	Bay de Verde, brise-lames	48 05 03.2 52 54 00	FI G	4s	5.5	2	Mât cylindrique. 6.0	À longueur d'année. Chart:4850 Éd. 12/03(N03-038)

ATLANTIQUE

636.2	Middle Ground (Banc Milieu) - Bouée lumineuse TX1	Au large de la pointe Saladin. 45 07 32 61 35 21	F G	4s	Espar verte, marquée "TX1".	Saisonnier. Carte:4234 Éd. 12/03(G03-129)
-------	---	--	-----	----	-------	-------	-----------------------------	---

PARTIE 5 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
637 H3510	Isaac's Harbour	Côté Ouest du havre, au Sud de la pointe Holly. 45 09 52.8 61 39 16.5	F W	25.9	16	Bloc blanc, partie supérieure rouge. 12.4	À longueur d'année. Carte:4234 Éd. 12/03(G03-128)
948 H924	Souris East, brise- lames	Extrémité du brise- lames. 46 20 51 62 15 17.4	Fl R	4s	10.5	8	Tour à claire-voie carrée. 9.1	À longueur d'année. Carte:4419 Éd. 12/03(G03-130)
952.5	<i>Georgetown - Bouée lumineuse NH</i>	<i>Dans la baie Cardigan. 46 09 15.2 62 27 01.6</i>	<i>Mo(A) W</i>	6s	<i>Bandes verticales rouges et blanches, marquée "NH".</i>	<i>Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03(G02-108)</i>
953 H932	Panmure Head	Extrémité SE. de la baie Cardigan. 46 08 39.2 62 27 59.6	Fl W	4s	25.0	17	Tour octogonale blanche, partie supérieure rouge. 18.6	À longueur d'année. Carte:4422 Éd. 12/03
953.5	<i>Wheeler Bar - Bouée lumineuse NH3</i>	À l'Est de la barre. 46 09 30.2 62 29 41.6	<i>Fl G</i>	4s	<i>Espar verte, marquée "NH3".</i>	<i>(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03(G03-153)</i>
954	<i>St. Andrew Point - Bouée lumineuse NH10</i>	46 09 55.2 62 31 13.6	<i>Q R</i>	1s	<i>Espar rouge, marquée "NH10".</i>	<i>(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03(G03-154)</i>
955 H936	Georgetown - alignement	Sur la pointe St. Andrew, au SW. de l'entrée. 46 09 50.6 62 31 44.5	F W	11.3	11	Tour cylindrique, bandes rouges et blanches. 7.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
956 H936.1		280°03' 617.6m du feu antérieur.	F W	17.5	11	Tour carrée blanche, partie supérieure rouge, bande verticale rouge. 13.4	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Carte:4422 Éd. 12/03
956.2	<i>Thrumcap Spit - Bouée lumineuse NH12</i>	<i>Au large de l'épi. 46 10 08.7 62 31 33.6</i>	<i>Fl R</i>	4s	<i>Bouée chaloupe rouge, marquée "NH12".</i>	<i>Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03</i>
956.3	<i>Aitken Point - Bouée lumineuse NH15</i>	<i>Embouchure de la rivière Montague. 46 10 34.2 62 33 03.6</i>	<i>Q G</i>	1s	<i>Bouée chaloupe verte, marquée "NH15".</i>	<i>Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03</i>
956.4	<i>Brudenell Point - Bouée lumineuse NH18</i>	46 10 34.2 62 33 36.6	<i>Q R</i>	1s	<i>Espar rouge, marquée "NH18".</i>	<i>Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03</i>
957	Lower Montague, quai	Coin NE. du quai. 46 10 14.2 62 33 46.6	Fl G	4s	4.6	6	Tour à claire-voie carrée. 3.0	Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03
957.3	<i>Montague River - Bouée lumineuse NH22</i>	46 10 30.2 62 35 58.6	<i>Fl R</i>	4s	<i>Bouée chaloupe rouge, marquée "NH22".</i>	<i>Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03</i>

PARTIE 5 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
ATLANTIQUE							
957.4	Montague River - Bouée lumineuse NH23	46 10 30.2 62 36 21.6	Q G	1s	Verte, marquée "NH23".	Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03
957.5	Montague River - Bouée lumineuse NH30	46 10 06.2 62 37 13.6	Q R	1s	Rouge, marquée "NH30".	Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03
957.7	Montague River - Bouée lumineuse NH38	46 10 00.7 62 37 57.6	F R	4s	Rouge, marquée "NH38".	Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03
957.8	Montague River - Bouée lumineuse NH43	46 10 01.2 62 38 19.6	Q G	1s	Verte, marquée "NH43".	Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03
958	Georgetown, quai de la voie ferrée	Près de l'extrémité du quai. 46 10 35.8 62 32 10.1	F R	11.2	10 Tour à claire-voie carrée. 9.6	Saisonnier. Carte:4422 Éd. 12/03
1048	Tracadie - alignement intérieur	Sur la plage, côté Ouest de l'entrée. 46 24 38.1 63 02 29.2	Iso R	1s	6.0 Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 4.6	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
1049		184°43' 109.3m du feu antérieur.	Iso R	4s	10.5 Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 9.2	Visible sur l'alignement. Saisonnier. Carte:4425 Éd. 12/03
1237	Portage Gully - Bouée à cloche lumineuse MH						Rayer du Livre. Carte:4911 Éd. 12/03(G03-086)
1262.5	Fox Dens Gully - Bouée lumineuse TK2	Abords de l'extrémité NE. de l'île Shippegan. 47 53 12.7 64 29 30.6	F R	4s	Espar rouge, marquée "TK2".	Saisonnier. Carte:4913 Éd. 12/03(G03-125)
1343 H1616	Inch Arran Point - alignement	Sur la pointe. 48 03 39.4 66 21 03.4	Iso W	6s	13.7 Tour carrée blanche, bande verticale rouge. 10.9	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
1343.1 H1616.1		286°45' 364.5m du feu antérieur.	F W	24.0 Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 9.9	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Carte:4426 Éd. 12/03
1343.2	Dalhousie Harbour - Bouée lumineuse EX2	NE. de l'île Dalhousie. 48 04 25.3 66 21 25.8	Q R	1s	Rouge, marquée "EX2".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4426 Éd. 12/03

PARTIE 5 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
1343.3	Dalhousie Harbour - Bouée lumineuse EX4	48 04 25.4 66 21 44.8	F R	4s	Rouge, marquée "EX4".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.
							Carte:4426 Éd. 12/03
1343.4	Dalhousie Harbour - Bouée lumineuse EX6	48 04 25.5 66 21 55.8	F R	4s	Rouge, marquée "EX6".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.
							Carte:4426 Éd. 12/03
1343.6 H1618	Dalhousie, quai	Extrémité du quai. 48 04 17.8 66 21 36.9	Fl G	4s	9.0	6 Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.8	À longueur d'année.
							Carte:4426 Éd. 12/03
1343.7 H1619	Dalhousie Harbour - alignement Est	48 04 15.2 66 21 57.3	Iso G	1s	14.5 Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 12.6	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
1343.8 H1619.1		267°57' 57m du feu antérieur.	Iso G	4s	17.8 Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 15.7	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
							Carte:4426 Éd. 12/03
1344 H1620	Dalhousie Island (Douglas)	Pointe Nord de l'île. 48 04 20.2 66 21 51.4	Fl W	5s	21.0	15 Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, carré vert au centre sur trois côtés de la tour. 19.2	Lum. 0.2 s; obs. 4.8 s. À longueur d'année.
							Carte:4426 Éd. 12/03
1345.4 H1620.4	Dalhousie Harbour - alignement	Sur le quai de la Cie International Paper. 48 04 20.6 66 22 10.3	Iso R	1s	7.1 Tour à claire-voie, marque de jour blanche, bande verticale rouge fluorescent. 6.1	À longueur d'année.
1345.5 H1620.41		264°24' 614.4m du feu antérieur.	Iso R	4s	9.0 Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge fluorescent. 7.7	À longueur d'année.
							Carte:4426 Éd. 12/03
1345.6	Dalhousie Harbour - Bouée lumineuse EX7	48 04 16.2 66 23 14.8	Q G	1s	Verte, marquée "EX7".	Saisonnier.
							Carte:4426 Éd. 12/03

PARTIE 5 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
1351	Campbellton - alignement	Sur la jetée, près du quai de la voie ferrée. 48 00 41.8 66 40 03.4	F	Y	7.3	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 6.4	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
1352		240°50' 372.9m du feu antérieur.	F	Y	17.7	Tour à claire-voie carrée, bande verticale rouge. 15.2	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
1352.2	Campbellton, quai	Extrémité du quai. 48 00 48.2 66 39 48.8	Fl	G	4s	6.1	Tour à claire-voie carrée. 4.9	Saisonnier.
1354	Pointe au Chêne - alignement	Extrémité de la pointe. 48 02 25.3 66 36 35.2	F	W	17.4	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche, marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 6.4	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
1355		045°17' 672m du feu antérieur.	F	W	52.4	Tour à claire-voie, marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 22.6	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
1362	Banc Miguasha - Bouée lumineuse EV2	Extrémité Sud du banc. 48 03 24.2 66 18 57.8	Q	R	1s	Rouge, marquée "EV2".	(Espas d'hiver). Saisonnier.
1362.1	Rivière Restigouche - Bouée lumineuse EY1	48 04 12.2 66 21 21.8	Fl	G	4s	Verte, marquée "EY1".	(Espas d'hiver). Saisonnier.
1539.123 H1889.8	Baie du Vieux Fort, quai	Baie du Vieux Fort. 51 25 18.6 57 48 55.3	Fl	Y	6s	9.7	7	Mât carré. 6.1	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
1676 H1999	Québec Rayonier - alignement	50 01 05.4 66 48 56.9	F	W	9.6	19	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour lattée orange fluorescent, bande verticale noire. 4.3	Visible sur l'alignement. Entretenu par la municipalité de Port Cartier. À longueur d'année.
1676.1 H1999.1		005°25' 368.3m du feu antérieur.	F	W	19.2	19	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour lattée orange fluorescent, bande verticale noire. 10.0	Visible sur l'alignement. Entretenu par la municipalité de Port Cartier . À longueur d'année.

Carte:4426
Éd. 12/03

Carte:4471
Éd. 12/03(L03-324)

Carte:1226
Éd. 12/03(L03-367,368)

PARTIE 5 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1678 H2002	Port-Cartier - alignement	50 02 09.2 66 46 49.9	F G	50.7	Tour à claire-voie, marque de jour-losange jaune, croix noire.	Visible sur l'alignement. Entretenu par la compagnie minière Québec Cartier. À longueur d'année.
1679 H2002.1		016°34' 513.2m du feu antérieur.	F G	88.4	Tour à claire-voie, marque de jour-losange jaune, croix noire. 23.2	Visible sur l'alignement. Entretenu par la compagnie minière Québec Cartier. À longueur d'année.
1680	Entrée de Port- Cartier - Bouée à cloche lumineuse	50 00 12.2 66 47 44.1	Mo(A) W	6s	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "PTCAR".	Aide privée. (Espar d'hiver). Saisonnier.
2071	Traverse de Bécancour - Bouée lumineuse C33	Côté Sud de la traverse de Bécancour. 46 22 44 72 26 49.1	F G	4s	Verte, marquée "C33".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
2286 H2456	Courbe de Bellmouth	45 55 12.9 73 12 31.1	F R	22.1	15	Tour à claire-voie blanche, marque de jour rectangulaire orange fluorescent et blanche. 11.9	Feu de référence visible sur le relèvement 024°46' avec le feu postérieur de la Course de Contrecoeur . Feu de secours. À longueur d'année.

Carte:1226
Éd. 12/03(L03-349,350)

Carte:1226
Éd. 12/03(L03-345)

Carte:1313
Éd. 12/03(L03-327)

Carte:1311
Éd. 12/03(L03-238)

EAUX INTÉRIEURES

47	Bouée lumineuse C14	45 14 17.1 73 59 38.6	Q R	1s	Rouge, marquée "C14".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
55.5	Bouée lumineuse C23	45 13 14.2 74 02 26.1	Q G	1s	Verte, marquée "C23".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
69	Bouée lumineuse C38	45 13 24.2 74 05 56.6	Q R	1s	Rouge, marquée "C38".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
122	Bouée lumineuse D49	45 06 08.3 74 29 03.1	Q G	1s	Verte, marquée "D49".	(Espar d'hiver). Saisonnier.

Carte:1431
Éd. 12/03(B03-038)

Carte:1431
Éd. 12/03(B03-036)

Carte:1431
Éd. 12/03(B03-037)

Carte:1432
Éd. 12/03(B03-035)

PARTIE 5 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

274	Bouée lumineuse 107A							Rayer du Livre.	
									Carte:1434 Éd. 12/03(B03-032)
566.42	Bouée lumineuse EN16							Rayer du Livre.	
									Carte:2110 Éd. 12/03(B03-040)
568.7	Baie Long Point - Bouée lumineuse N							Rayer du Livre.	
									Carte:2110 Éd. 12/03(B03-039)
801	Cove Island - Bouée à cloche lumineuse T							Rayer du Livre.	
									Carte:2235 Éd. 12/03(D03-140)
844	New Bank - Bouée lumineuse TN2	44 36 47.9 80 20 04	F R	4s	Rouge, marquée "TN2".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	
									Carte:2283 Éd. 12/03(D03-139)
907	Farr Rock - Bouée lumineuse P7	SW. de la roche. 45 21 25 80 22 46	F G	4s	Verte, marquée "P7".	Saisonnier.	
									Carte:2225 Éd. 12/03(D03-155)

Dans la colonne "Remarques", modifier "À longueur d'année" pour lire "Saisonnier" pour les aides suivantes:

1347.5, 1349, 1350, 1351, 1353, 1354, 1354.5, 1355, 1357, 1359.2, 1359.4, 1364, 1368, 1368.6, 1368.7, 1369.4, 1369.8, 1371, 1371.2, 1371.4, 1371.6, 1372, 1373, 1373.3, 1373.5, 1374, 1375, 1375.1, 1376 et 1377.

1362.7	Jacksons Point	Extrémité du quai. 44 19 39.8 79 21 59	FI Y	4s	8.8	Tour à claire voie. 7.4	Entretenu par la Ville de Georgina. À longueur d'année.	
									Carte:2028 Éd. 12/03(B03-041)
1382	Entrée de Muskoka River - Bouée lumineuse EE1	NE. de l'île de Caisses. 45 01 23.6 79 23 54	F G	4s	Espar verte, marquée "EE1".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	
									Carte:6021 Éd. 12/03(D03-147)
1383	The Cut, entrée Nord de Muskoka River - Bouée lumineuse EC2	À l'Est de l'île Summer. 45 01 59.6 79 23 52.8	F R	4s	Espar rouge, marquée "EC2".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	
									Carte:6021 Éd. 12/03(D03-148)
1395.6	Lakeview Park Island - Bouée lumineuse Est K9	Au Nord de la pointe Echo. 45 07 37 79 34 21	F G	4s	Espar verte, marquée "K9".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	
									Carte:6022 Éd. 12/03(D03-151)
1404.8	Elsinore Island - Bouée lumineuse N16	Abords de l'extrémité Nord de l'île. 45 09 42 79 43 41.9	F R	4s	Espar rouge, marquée "N16".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	
									Carte:6022 Éd. 12/03(D03-149)

PARTIE 5 – Édition 12/2003
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

1406	<i>Black Forest Island - Bouée lumineuse N10</i>	<i>Au Sud de l'île. 45 07 30.2 79 40 58.6</i>	<i>F R</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Espar rouge, marquée "N10".</i>	<i>(Espar d'hiver). Saisonnier.</i>	Carte:6022 Éd. 12/03(D03-150)
1422	<i>Entrée de Callander - Bouée lumineuse J5</i>	<i>NE. de la pointe Deepwater. 46 12 52 79 28 52</i>	<i>F G</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Espar verte, marquée "J5".</i>	<i>(Espar d'hiver). Saisonnier.</i>	Carte:6035 Éd. 12/03(D03-153)
1441	<i>Sturgeon River - Bouée lumineuse AA1</i>	<i>Abords de l'entrée de la rivière. 46 18 30 79 56 50</i>	<i>F G</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Espar verte, marquée "AA1".</i>	<i>(Espar d'hiver). Saisonnier.</i>	Carte:6037 Éd. 12/03(D03-152)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.